

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CHARBONS ET BRIQUETTES

Société an, f. le 17 avr. 1917

CONSTITUTION

Société marocaine de charbons et briquettes
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 18 mai 1917)

Cap. 2 millions de fr. en 2.000 actions de 1.000 fr. Siège à Paris, 28, rue de Châteaudun. Conseil : MM. Aicard ¹, Callaghan, Caqueray, Duréault ², Gorchs-Chacou, Hersent, Mesnier [SCAC], Dal Piaz, Plisson, Albert et Paul Savon. Statuts chez M^e Panhard (Paris). Extrait dans *Loi* du 12 mai 1917.

AEC 1922-459 — Sté marocaine de charbons et briquettes,
3, rue La-Boétie, PARIS (8^e).

Capital. — Sté an, f. le 17 avr. 1917, 2 millions de fr. en 2.000 act. de 1.000 fr.

Objet. — Import. au Maroc et commerce de la houille, exploit. d'usines d'agglomérés.

Conseil. — MM. Félix Gorchs-Chacou [SCAC], présid. ; H. Duréault, v.-présid. ; P.-E. Aicard, adm. dél. ; Gaston Bouffé [SCAC], J. Callaghan, G. de Caqueray [Cie marocaine], J. Hersent [T.P.], J. Dal Piaz [Cie gén. transatl] N. Paquet [Cie Paquet], E. Plisson [Chargeurs français], Albert Savon [Marseillaise de transit mme, Marseillaise de houilles et agglomérés...], Roger Savon [idem].

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CHARBONS ET BRIQUETTES

S.A. frse au capital de 2 MF.

Siège social : Paris, 28, r. de Châteaudun

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 882)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 7 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 5 actions.

BASTIT (Charles), 3, r. Albéric-Magnard, Paris ; pdt ;

¹ Émile Aicard : administrateur délégué de la Société générale de houilles et briquettes, Paris (6 usines en France, 1 à Bizerte), administrateur de la Société commerciale des ateliers de Bordeaux-Bassens, de l'Union commerciale de Bordeaux-Bassens, des Ciments Portland de Beaumont-sur-Oise, de la Compagnie internationale des charbonnages (Alger), du Lloyd de France Vie (1923), du Lloyd Incendie et accidents, des Agglomérés sans fumée (1926)... Président du Syndicat central des négociants importateurs de charbons en France (remplacé en 1923 par Félix Gorchs-Chacou, de la SCAC). Chevalier de la Légion d'honneur.

² Henri Duréault (1858-1942) : ancien préfet, membre du conseil de surveillance (1916), puis président du conseil d'administration (1925) des Chargeurs français. Voir encadré :

DURÉAULT (Henri), 38, r. Scheffer, Paris ; v.-pdt ;
PINCHART (Léon), 16, bd Suchet, Paris ;
BOUFFÉ (Gaston), 45, bd Beauséjour, Paris ;
MARCERON (Marcel), 103, av. de Neuilly, Neuilly-sur-Seine ;
CAQUERAY (Gaston de), 4, av. Hoche, Paris ;
HERSENT (Jean), 8, pl. Malesherbes, Paris ;
DAL PIAZ (John), 5, r. de Téhéran, Paris ;
PAQUET (Louis), 37, cours Pierre-Puget, Marseille ;
SAVON (Albert), 1, bd Montichet, Marseille ;
SAVON (Roger), 182, bd Haussmann, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ARNAUD (Gratien), à Marseille ;
TOQUENNE (Achille), à Paris, suppléant.

Capital social. — 2 MF en 2.000 act. de 1.000 fr. entièrement libérées.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; prélèvement obligatoire jusqu'à amortissement du dixième du capital social, facultatif ensuite ; 6 % d'intérêt aux act. ; 10 % au conseil ; le solde aux actions, sous déduction des affectations de prévoyance et des reports à nouveau décidés par l'assemblée.

(Les Archives commerciales de la France, 2 mars 1928)

PARIS. — .Modification. — Société MAROCAINE DE CHARBONS ET BRIQUETTES, 28, Châteaudun. — Capital porté de 2.000.000 fr. à 3.000.000 fr. — 3 fév. 1928. — *Journ. Spéc. Sociétés* (pub. 25 fév. 1928).

[Transfert du siège de la SCAC et de ses filiales]
(Les Archives commerciales de la France, 21 janvier 1931)

PARIS. — Modification. — Société MAROCAINE DE CHARBONS ET BRIQUETTES, 28, Châteaudun. — Transfert du siège, 2, Lord-Byron. — *J. S. S.* (pub. du 14 janvier 1931).

AEC 1937/729 — Société marocaine de charbons et briquettes,
2, rue Lord-Byron, PARIS (8^e).
Tél. : Élysées 15-25 ; Inter Élysées 141-142. — Télég. : Freighter-Paris. — R.C. Seine 11.385.
Capital. — Société anon., fondée le 17 avril 1917, 3 millions de fr. en 3.000 actions de 1.000 fr. libérées.
Objet. — Import. au Maroc et commerce de la houille et de ses dérivés.
Siège d'exploitation à Casablanca ; agences à Fédala et Port-Lyautey, Rabat, Tanger, Safi, Mogador.
Conseil. — MM. Ch. Bastit, présid. ; H. Duréault, vice-présid. ; G. Bouffé, G. de Caqueray, J.-B. Hersent, L. Pinchart, M. Marceron, R. Savon, Pierre Le Gallais, Llewellyn Moxey.

Augustin HAMON,
Les Maîtres de la France, tome III,
Éditions sociales, février 1938, 354 pages

[230] M. Georges Jeannin, secrétaire général de l'Union charbonnière de manutention du port d'Oran et du Foncier africain français, est aussi secrétaire général de la Société marocaine des charbons et briquettes et adminis- [231] trateur-secrétaire général de la Société Charbonac. Cette dernière société joue à Alger le même rôle que l'Union charbonnière à Oran. Nous connaissons les administrateurs de ces sociétés puisque ce sont MM. Roger et Maurice Savon, John Gridley, Henri Merrett, Thomas Harvey, Edmond Raynal, Charles et Louis Bastit et, enfin, M. Léon Pinchart ³, que nous n'avions pas encore cité.

³ M. Léon Pinchart siège à Bordeaux-Bassens, à Charbonac et à Tamera. Il donne son adresse à Bizerte, mais il a un domicile à Paris, 19, boulevard Suchet ; son château est à Oisièpe (Eure-et-Loir). Sa femme est une demoiselle Barker. Sa fille, Nicole, a épousé Yann Lallour, parent de Michel Lallour, marié à Suzanne Champetier de Ribes. Ce sont des familles catholiques.